



Grand Port Maritime de Rouen

Ph. DEISS, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2012 / 58

PASSAGE A L'HEURE D'ETE

Il est rappelé aux usagers de la voie d'eau qu'un changement d'heure légale interviendra dans la nuit du **samedi 24 au dimanche 25 mars 2012**.

Le **dimanche 25 mars 2012**, à 02h00, les montres seront avancées d'une heure et indiqueront 03h00.

L'heure légale en France sera **GMT +2** et ceci jusqu'au **28 octobre 2012**.

Il y aura lieu de tenir compte de ce changement d'horaire dans les informations transmises à Rouen-Port ainsi que dans la lecture de l'annuaire des marées. (**ajouter une heure aux heures indiquées**).

Pour le Directeur du Port,
et le Commandant de Port,
Le Cdt-Adjt/Sécurité,
D.DELAVault